



**PRÉFET
DE LA SEINE-
SAINT-DENIS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Bobigny, le 21 septembre 2021

COMMUNIQUE DE PRESSE

RENATIONALISATION DU RSA EN SEINE-SAINT-DENIS

Le Premier ministre Jean CASTEX était ce matin en Seine-Saint-Denis pour signer avec le Président du conseil départemental le protocole relatif à l'expérimentation de la renationalisation du RSA en Seine-Saint-Denis entre l'État et le Département. Cette visite a également été l'occasion pour le Premier ministre de revenir sur la mise en œuvre des mesures du plan « L'État plus fort en Seine-Saint-Denis ».

La Seine-Saint-Denis est le département le plus pauvre de France métropolitaine, et le plus durement touché par la crise sanitaire et ses conséquences économiques et sociale. Ainsi, le département compte plus de 90 000 foyers allocataires du RSA, en augmentation depuis le début de la crise sanitaire, dont 44% sont allocataires depuis plus de 5 ans.

Face à cette situation, l'État et le Département se mobilisent au quotidien pour répondre à l'urgence économique et sociale sur le territoire et s'accordent pour construire la Seine-Saint-Denis de demain.

Conscient des difficultés sociales exceptionnelles auxquelles est confronté le département, **le plan d'action État fort en Seine-Saint-Denis avait été annoncé par le Premier Ministre le 31 octobre 2019 et comprenait 22 mesures concrètes** en matière de fonction publique, sécurité, justice, éducation et de santé. Dans le prolongement de ce plan, le Premier ministre avait proposé le 23 octobre 2020 le lancement d'une expérimentation sur la renationalisation du RSA. Après six mois de travaux préparatoires, un accord a été trouvé.

L'accord signé ce jour par le Premier ministre et le Président du conseil départemental officialise ainsi la candidature du département de la Seine-Saint-Denis à l'expérimentation relative à la renationalisation du financement du RSA. **Cette renationalisation engagera la solidarité nationale pour la prise en charge du versement du RSA aux allocataires de Seine-Saint-Denis. En retour, le Département de la Seine-Saint-Denis doublera ses efforts en matière d'insertion à destination des bénéficiaires du RSA, pour atteindre 46 millions d'euros par an d'ici 2023.**

Cet accord historique permettra de redonner des leviers d'action au Département, au bénéfice des publics les plus précaires de Seine-Saint-Denis.

Retrouvez l'accord signé ainsi que le discours prononcé par le Premier ministre en pièce-jointe.